

CONDUITE DE CHARIOT ÉLÉVATEUR A CONDUCTEUR PORTÉ (CACES)



Objectifs de formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître la réglementation relative à l'utilisation de chariot automoteur à conducteur porté.
- Maîtriser la conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté.



Prérequis à la formation

- Aptitude physique (Certificat médical du Médecin du Travail)
- Maîtrise de la langue française



Public concerné

- Toute personne qui est amenée à manipuler un chariot automoteur à conducteur porté, quelle qu'en soit la catégorie (1 à 5)



Programme de formation

Formation théorique : 1 jour

- Réglementation (Code du travail, R389)
- Les différentes catégories d'engins
- L'adéquation entre les besoins et le choix de l'engin
- Les règles et les consignes de conduite en sécurité
- Les EPI

Formation pratique: 1 à 3 jours selon les catégories de chariot

- Les vérifications, la prise de poste, l'analyse du site, l'adéquation
- Circulation dans différentes configurations (à vide, en charge, en ligne droite, en courbe..)
- Prise de charge au sol
- Gerbage et dégerbage (charge légère, charge lourde, charge volumineuse...)
- Gestes de commandement
- Fin de poste

Test CACES contenant les examens théoriques et pratiques : 1 jour



1 à 5 jours en présentiel



Nous consulter



6 stagiaires max.



Intra



01.80.85.50.20



contact@formagogy.fr



Evaluation et validation des acquis

- Test CACES ® comprenant un examen théorique et un examen pratique
- Evaluation en continu lors des mises en application pratique
- Evaluation de satisfaction des participants



Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques et démonstratifs
- Mises en application pratique effectuées par chaque stagiaire



Moyens pédagogiques

- Salle de formation avec vidéoprojecteur
- Matériel et équipements de démonstration
- Atelier et équipements de sécurité du site pour exercices pratiques
- Livret de synthèse remis à chaque stagiaire



Compétences du formateur

- Tous nos intervenants sont spécialisés en pédagogie pour adultes.



Vos attestations

- Un CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.
- Une attestation de présence du stagiaire est délivrée à l'entreprise.

Recyclage à effectuer tous les 5 ans



Retrouvez tous nos stages sur notre site : www.formagogy.fr



Ingénierie
pédagogique



Formation
digitale



Formation
présentielle